

# Conditions générales de vente entre professionnels

État : 2027



## I. Objet – Généralités

1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes réalisées par la société CLAGE SAS. Elles excluent l'application de toutes conditions d'achat ou de commande contraires ou dérogoires de nos cocontractants, sauf acceptation expresse de notre part.
2. Les accords individuels conclus avec le client dans un cas particulier prévalent sur les présentes CGV.
3. Les commandes de nos clients sont fermes, sauf avis contraire de notre part dans un délai de quinze jours.
4. Les commandes qui nous sont adressées sont confirmées par écrit. Toute modification d'une commande devra nous être notifiée immédiatement par écrit, au plus tard dans un délai d'un jour.
5. Nos offres, catalogues, documentations techniques, dessins, plans, calculs, descriptions de produits et autres documents, y compris sous forme électronique, restent notre propriété intellectuelle. Ils ne peuvent être reproduits, communiqués ou rendus accessibles à des tiers sans notre consentement exprès.

## II. Tarifs

1. Les tarifs annexés aux présentes CGV s'entendent hors taxes, la TVA applicable étant facturée en sus. Sauf convention contraire, les prix s'entendent départ usine / entrepôt, emballage standard compris, et sont exprimés en euros.
2. Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment, notamment en cas de modification des données fiscales ou économiques.
3. Tout devis préalablement établi est valable pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours. Sauf disposition contraire du devis ou de la confirmation de commande, nos marchandises sont fournies au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.
4. En cas de règlement par l'Acquéreur des produits commandés avant la date de paiement figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui prévu aux présentes CGV, aucun escompte ne sera accordé, sauf convention expresse contraire.
5. Le Vendeur se réserve la possibilité de consentir à l'acheteur des rabais, remises ou ristournes.
6. Les prix figurant dans nos confirmations de commande s'appliquent aux dimensions, spécifications et prestations qui y sont mentionnées. Toute modification de la commande, modification des spécifications ou prestation supplémentaire demandée par le client pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

## III. Règlement

1. Les règlements seront effectués par virement bancaire, sauf convention contraire.
2. Les paiements sont considérés comme effectués le jour où nous disposons du montant correspondant. Ils sont imputés systématiquement sur la dette échue la plus ancienne, tout d'abord sur les frais, puis sur les intérêts et enfin sur la créance principale.
3. Sauf convention contraire, les factures sont payables à trente (30) jours nets à compter de la date de facturation.
4. Des pénalités sont appliquées lorsque les sommes dues ne sont pas versées à la date de paiement figurant sur la facture. Ces pénalités correspondent à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Elles sont exigibles de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est due.
5. Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations, notamment en cas de défaut ou de retard de règlement, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins qu'il ne fournisse des garanties satisfaisantes ou n'effectue un paiement comptant.

## IV. Délais et conditions de livraison

1. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, sauf engagement exprès contraire de notre part.
2. Les retards de livraison ne permettent pas à l'acheteur d'annuler la vente ou de refuser la marchandise et ne peuvent donner lieu à retenue, pénalité ou dommages et intérêts, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.
3. Toutefois, si quatre (4) mois après la date indicative de livraison les marchandises n'ont pas été livrées pour une cause autre qu'un cas de force majeure, la vente pourra être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée, le cas échéant avec accusé de réception. Le client pourra obtenir la restitution de son acompte, à l'exclusion de toute autre indemnité ou de dommages et intérêts.
4. En toute hypothèse, la livraison dans les délais suppose que le client soit à jour de l'ensemble de ses obligations à l'égard de notre société.

5. En cas de report de livraison imputable à l'acheteur, notre société est en droit de procéder à une facturation conformément aux conditions et délais initialement convenus. Les frais d'entreposage supplémentaires pourront également être facturés.
6. Les marchandises voyagent aux risques et périls du client, auquel il appartient de vérifier leur bon état lors de la livraison. S'il constate des dommages ou des manquants, le client devra formuler des réserves précises et complètes sur le document de transport et réitérer sa protestation motivée dans les formes et délais prévus à l'article L. 133-3 du Code de commerce.

## V. Force majeure

1. La survenance d'un cas de force majeure suspend l'exécution des obligations contractuelles de CLAGE SAS.
2. Constitue notamment un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de CLAGE SAS faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication ou de l'expédition des produits. Sont notamment concernés les grèves totales ou partielles affectant CLAGE SAS, l'un de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que les interruptions de transport, d'approvisionnement en énergie, en matières premières ou en pièces détachées.
3. Dans de telles circonstances, notre société en informera le client par écrit dans les meilleurs délais. Le contrat sera suspendu de plein droit, sans indemnité, pendant la durée de l'événement.
4. Si l'événement se prolonge pendant plus de trente (30) jours à compter de sa survenance, le contrat pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à des dommages et intérêts. La résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant cette résiliation.

## VI. Clause de réserve de propriété

1. CLAGE SAS se réserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et intérêts.
2. À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, CLAGE SAS pourra reprendre les marchandises concernées et, dans les conditions prévues par la réglementation applicable, mettre fin à la vente.
3. L'acheteur est responsable des marchandises dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant le transfert des risques. Il s'engage en conséquence à souscrire une assurance couvrant notamment les risques de perte, vol ou destruction des marchandises.
4. Tant que la propriété n'a pas été transférée, l'acheteur doit conserver les marchandises avec le soin nécessaire et prendre toutes les mesures permettant leur identification comme étant soumises à réserve de propriété.

## VII. Garantie des marchandises – Réclamations

1. Il appartient au client de vérifier les marchandises lors de leur livraison. Ce contrôle porte notamment sur les références, les quantités, la qualité des marchandises et leur conformité à la commande.
2. Toute réclamation relative à un défaut apparent ou à une non-conformité doit être adressée à CLAGE SAS dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de livraison.
3. Les marchandises présentant un défaut de conformité non contesté et signalé dans ce délai feront l'objet, selon le cas, d'une remise en état ou d'un remplacement, dans les conditions prévues par la réglementation applicable.
4. La garantie ne couvre pas les défauts ou dommages résultant d'une manipulation, d'une utilisation ou d'un montage inapproprié des marchandises par le client ou par un tiers.
5. Aucune responsabilité ne sera assumée pour les dommages dus à l'entartrage, à des influences chimiques ou électrochimiques, à l'utilisation de pièces complémentaires, de pièces de remplacement, d'accessoires ou de robinetteries non adaptés à nos produits, ou au non-respect des instructions de montage et d'utilisation.

## VIII. Protection des données à caractère personnel

1. Les informations collectées par CLAGE SAS dans le cadre de la relation contractuelle font l'objet d'un traitement destiné notamment à l'exécution du contrat ainsi qu'à la gestion administrative, comptable et commerciale de la relation avec le client.
2. Les données sont conservées pendant les durées nécessaires aux finalités pour lesquelles elles sont traitées ainsi que pendant les durées légales de conservation applicables.
3. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (« RGPD »), les personnes concernées disposent, dans les conditions prévues par la réglementation applicable, notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données.

mentation applicable, notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données.

4. Elles peuvent également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données à caractère personnel après leur décès dans les conditions prévues par la réglementation applicable.
5. Pour exercer ces droits, toute demande peut être adressée à : CLAGE SAS, 4a, Rue Gutenberg en 57200 Sarreguemines ou par mail à [info@clage.fr](mailto:info@clage.fr)
6. Nous nous réservons le droit de vous demander un justificatif d'identité.
7. Les personnes concernées disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## IX. Autres responsabilités

1. En cas de négligence légère, CLAGE SAS n'est pas responsable du manque à gagner, des dommages indirects, des dommages consécutifs à un défaut ou d'autres préjudices financiers, sauf s'ils résultent de la violation d'une obligation contractuelle essentielle.
2. L'exclusion de responsabilité ne s'applique pas en cas de faute intentionnelle, de faute lourde, d'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé, ni en cas de violation de dispositions légales impératives.
3. La responsabilité de CLAGE SAS est limitée en montant à la valeur facturée de la livraison concernée, sauf en cas de faute intentionnelle ou de faute lourde ou d'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé.

## X. Traitement des déchets

1. L'identifiant unique FR028743\_05OCUM, attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE en application de l'article L. 541-10-13 du Code de l'environnement, a été attribué par l'ADEME à la société CLAGE SAS (877 783 373 000 13). Cet identifiant atteste du respect de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'équipements électriques et électroniques ainsi que de ses déclarations de mise sur le marché auprès d'ecosystem.
2. Les identifiants uniques 4689 : FR209890\_01YJMV et 532193 : FR217223\_01TITS attestent de l'enregistrement correspondant auprès de l'ADEME de CLAGE SAS (877 783 373 000 13) et du respect des obligations de déclaration de mise sur le marché auprès de CITEO.

## XI. Attributions de compétence

1. Pour toutes les contestations relatives à l'application des présentes conditions générales de vente ou aux prestations de services réalisées par CLAGE SAS, seul sera compétent le Tribunal Judiciaire de SARREGUEMINES, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

## XII. Droit applicable – Nullité partielle

1. Toutes les ventes et prestations de services réalisées par CLAGE SAS sont soumises au droit français.
2. L'invalidité ou l'inapplicabilité d'une ou plusieurs dispositions des présentes CGV n'entraîne pas l'invalidité des autres dispositions, qui restent pleinement applicables entre les parties.
3. En cas d'invalidité ou d'inapplicabilité d'une disposition, les parties rechercheront une solution conforme aux dispositions légales et réglementaires françaises applicables.

## Vente et conseil en France :

CLAGE SAS  
4a, Rue Gutenberg  
57200 Sarreguemines  
France

Téléphone : +33 (0)3 87 98 00 66  
Télécopie : +33 (0)3 87 98 43 70  
[info@clage.fr](mailto:info@clage.fr)  
[www.clage.fr](http://www.clage.fr)

**Siège social :**  
CLAGE SAS  
7 place de la gare  
57200 Sarreguemines  
France

Numéro SIREN, 877783373